



Taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (TMOP)

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 06/03/2015
- Dernière mise à jour de la fiche : 06/03/2015

Taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (TMOP)

Année 2014

ANNEE	TAUX
2 ^{ème} semestre 2014	1,50 %
1 ^{er} semestre 2014	2,28 %
2 ^{ème} semestre 2013	2,62 %
1 ^{er} semestre 2013	2,30 %
2 ^{ème} semestre 2012	2,41 %
1 ^{er} semestre 2012	3,15 %

Le taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées sert notamment :

- au calcul de la rémunération des accords de participation ;
- au calcul de l'intérêt de retard dû par l'employeur lorsqu'il ne respecte pas le délai de versement immédiat de la participation à la demande du salarié (au plus tard avant le 1^{er} jour du 5^{ème} mois suivant la clôture de l'exercice au titre duquel la participation est attribuée) : dans ce cas, le versement est assorti d'un intérêt de retard égal à 1,33 fois le TMOP ;
- au calcul de la rémunération des comptes courants bloqués d'associés, qui ne peut être inférieure au TMOP.

Sources :

- Avis relatif à la fixation du taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (JO du 4 septembre 2014)
- Avis relatif à la fixation du taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (JO du 6 mars 2015)